

Document généré le mardi 02 mai 2023 à 15:57

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 02/05/23	02/05/23	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

Service : CHAC

Classification CPV :

Principale : 71241000 - Études de faisabilité, service de conseil, analyse

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

CHAC ALÈS-CÉVENNES

Direction générale
811 avenue docteur Jean Goubert
30100 Alès
SIRET 26300017600010

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	Assistance à la mise en place d'un marché de maintenance des ascenseurs et appareils élévateurs et accompagnement sur la durée du marché pour les établissements du GHT Cévennes Gard Camargue
Référence	23S06
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	CH ALES CEVENNES811 avenue docteur Jean Goubert 30100 ALES
Durée	60 mois
Description	Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
Code CPV principal	71241000 - Études de faisabilité, service de conseil, analyse
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :****Aptitude à exercer l'activité professionnelle****Liste et description succincte des conditions :****Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner****Lettre de candidature qui permet au candidat individuel, ou à chaque membre du groupement, de déclarer sur l'honneur :**

-n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévues aux articles L. 2141-1 à 5 du Code de la Commande Publique

-être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (Formulaire DC2)
Pouvoir de la personne habilitée à engager chaque candidat, cotraitants ou sous-traitants
Relevé d'Identité Bancaire
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre pas dans l'un des cas d'exclusion prévu par le Règlement n°22/576 du Conseil du 8 avril 2022 (contrats Russes)

Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Non
Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur administratifs
marches@ch-ales.fr

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres Remise des offres le **09/06/23 à 11h00** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Envoi le 02/05/23 à la publication